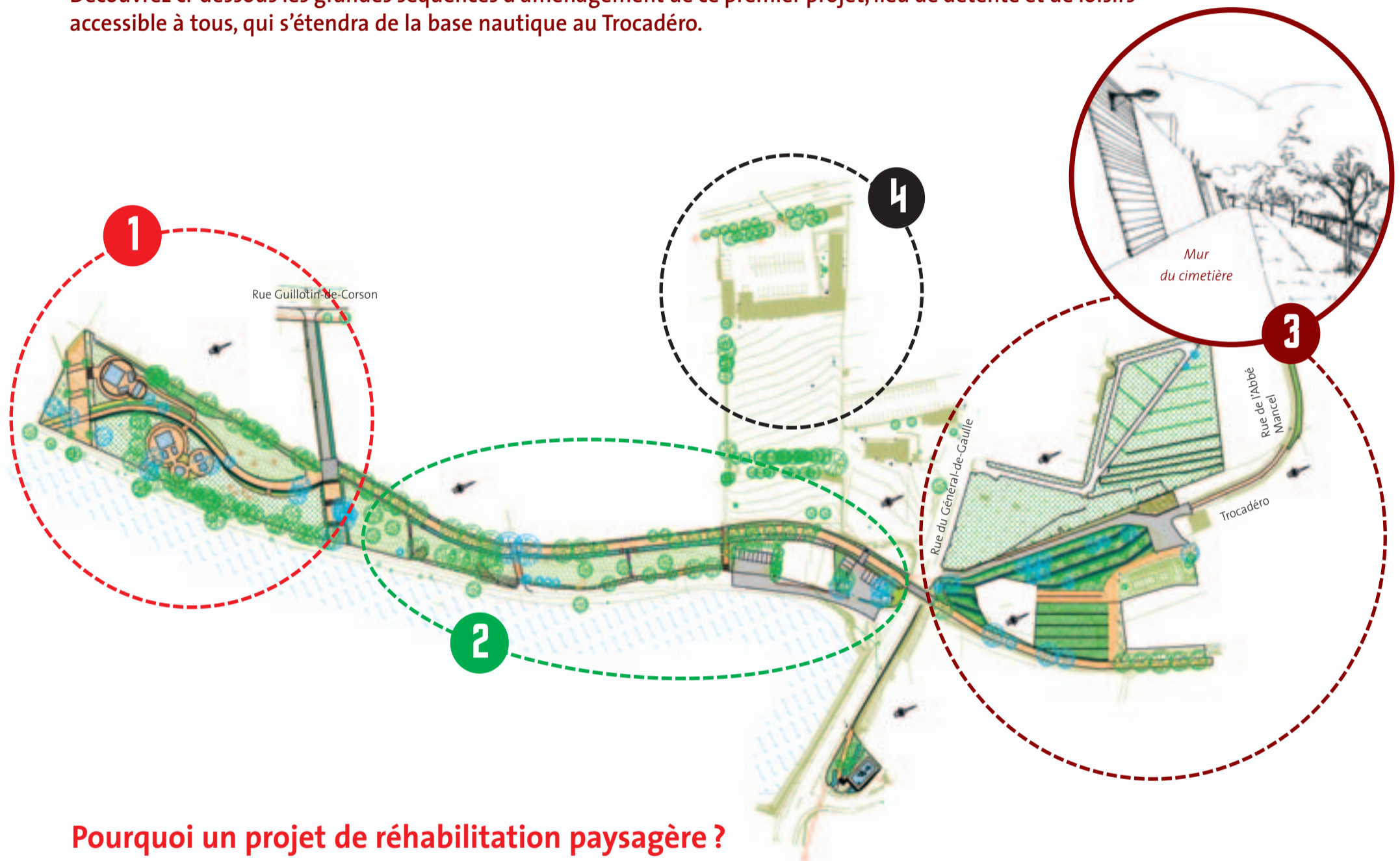


Projet d'aménagement paysager du Trocadéro

Dessiner votre cadre de vie de demain

Un grand projet d'aménagement des rives du lac de Bain-de-Bretagne va commencer à la rentrée prochaine. Il s'agit de mettre en valeur ce lieu de promenade unique et de créer des perspectives qui vont permettre aux Bainais de se réapproprier cet espace naturel proche du centre-ville. À travers ce projet et ceux qui suivront dans les années à venir, la municipalité a pour objectif de reconquérir les principaux espaces publics afin d'offrir aux habitants des lieux de promenade, de détente et de rassemblement. Découvrez ci-dessous les grandes séquences d'aménagement de ce premier projet, lieu de détente et de loisirs accessible à tous, qui s'étendra de la base nautique au Trocadéro.



Pourquoi un projet de réhabilitation paysagère ?

Plusieurs problèmes ont été relevés sur le site par la Commission municipale Environnement :

- d'une part, le site, réceptacle naturel des eaux de ruissellement du plateau sur lequel s'élève le centre ancien de Bain-de-Bretagne, se trouve partiellement gorgé d'eau, ce qui le rend difficilement praticable,
- d'autre part, côté Trocadéro, le mur du cimetière pose un problème esthétique, les lavoirs ne bénéficient pas d'un entretien satisfaisant et sont peu mis en valeur.

Aussi, ce périmètre, doté d'une identité forte sur la commune, nécessitait d'être étudié de façon globale.

À partir de ces différents constats, la Commission s'est appuyée sur deux aspects essentiels pour élaborer le programme :

- le site constitue une zone remarquable (entité paysagère spécifique s'inscrivant dans celle de la vallée du ruisseau de l'étang), et un lieu de promenade assez fréquenté. En outre, il s'agit d'une espace de qualité, très proche de l'hypercentre, qui constitue naturellement un formidable lieu de projet, aussi bien sur l'aspect paysager que celui des usages,
- l'étude faunistique et floristique réalisée a démontré que l'utilisation de produits phytosanitaires depuis plusieurs années a considérablement dégradé la végétation locale et a contribué au mauvais état sanitaire de certains arbres. De plus, la flore actuelle, plus abondante que remarquable, ne laisse aucune perspective de vision sur le lac.

À partir de ce programme, la Ville a missionné le Bureau d'études TECAM (Fougères) pour travailler sur un projet d'aménagement tenant compte de plusieurs objectifs : créer une notion de parcours en reliant le centre-ville au lac (par la rue de l'Abbé Mancel), diversifier l'offre de promenade en associant aires de détente, espaces de déambulations, lieux de verdure intimistes, mettre en valeur notre patrimoine local et assurer une cohérence d'ensemble au projet.

1 Détente assurée...

Cette séquence d'aménagement sera une dédiée à la détente, au repos, à la rêverie...

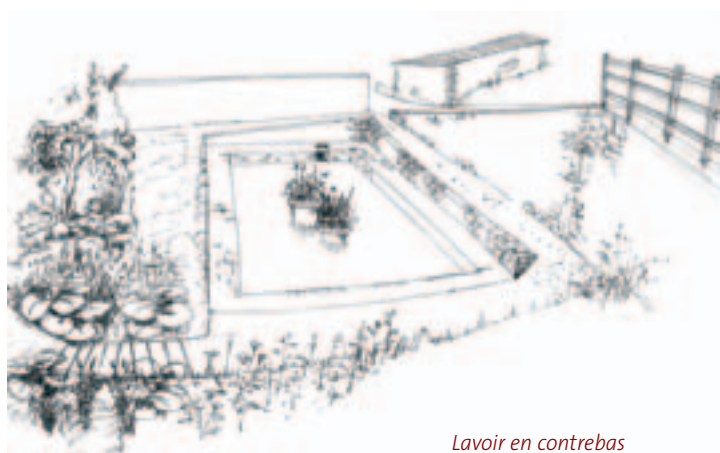
Des équipements spécifiques seront installés : bains de soleil (transats), jeux pour enfants jusqu'à 12 ans, aires de pique-nique...

2 Qu'il fait bon flâner...

Deux parcours s'offriront aux promeneurs : celui emprunté par l'ancienne emprise de la voie ferrée qui sera végétalisée, l'autre le long des rives, bordé de canapés en résine avec candélabres qui rythmeront le parcours. La vue sur le lac sera dégagée.

Les accès partant de la rue Guillotin-de-Corson (Piscine, PALIER et impasse Guillotin-de-Corson) deviendront des "fenêtres", des perspectives visuelles sur le lac, dessinées par les pergolas le long de ces allées.

Un espace de stationnement sera aménagé et plus particulièrement attiré aux personnes à mobilité réduite afin de garantir un accès au site pour le plus grand nombre.

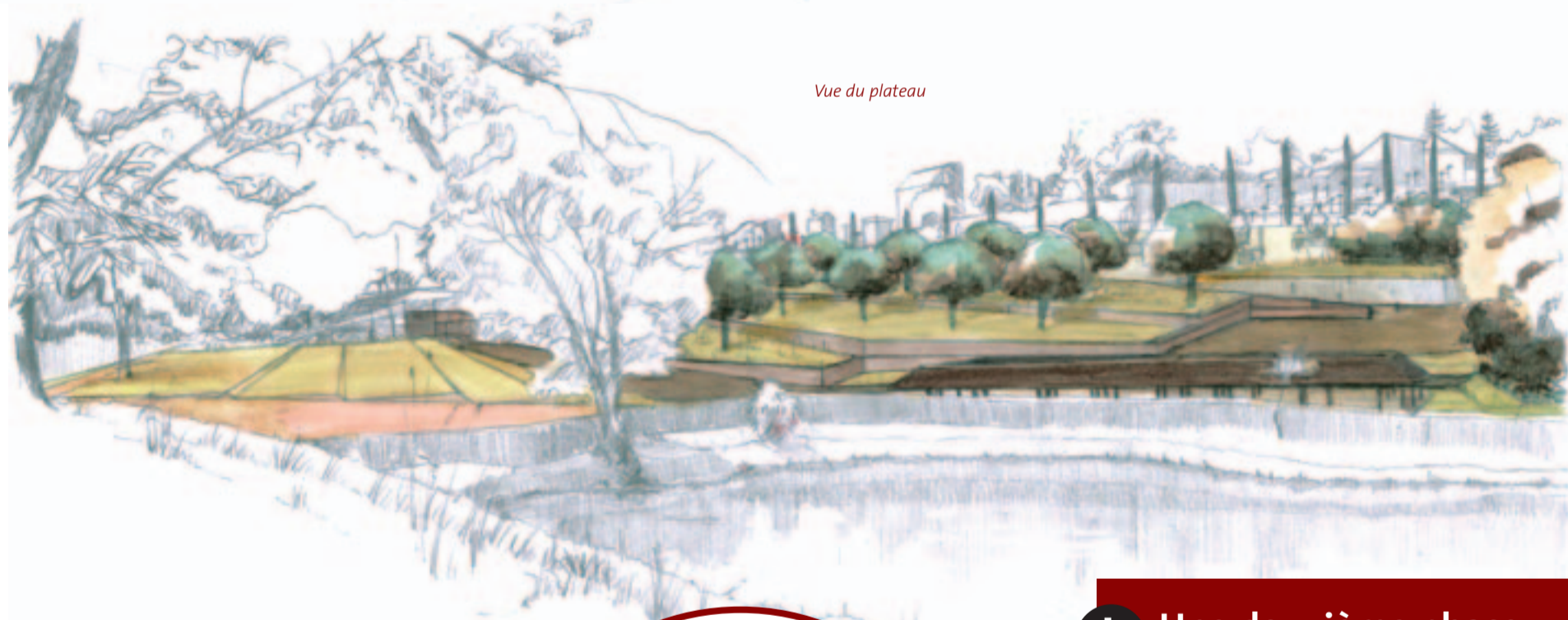


Lavoir en contrebas



Canapé en résine

L'épine dorsale du projet est constituée par un cheminement piéton reliant la route des carrières à la Piscine municipale sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, sur lequel viennent se greffer trois principales séquences d'aménagement. Le site sera accessible à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite. Un espace de stationnement sera spécialement aménagé à cette intention.



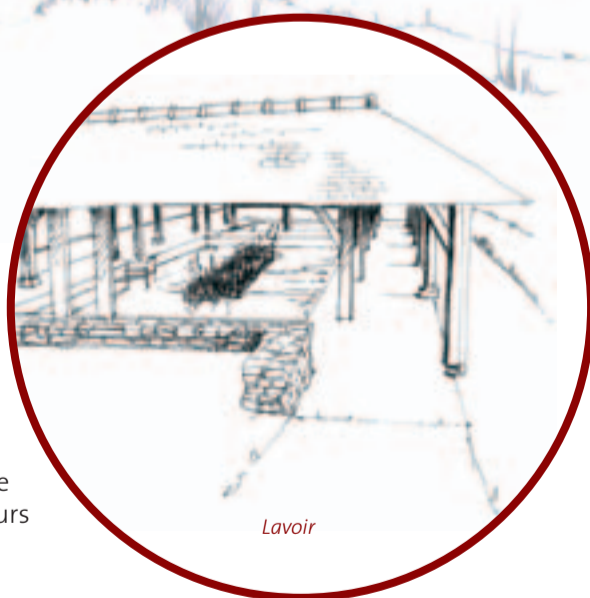
Vue du plateau

3 Calme et intimité...

Lieu de transition, cet espace se présentera en plateaux remodelés: le verger et la plantation d'arbres dessineront un théâtre de verdure qui pourrait devenir un futur lieu d'animation.

Le mur du cimetière sera "habillé" de plantes grimpanes et de bardages en bois pour former un écran végétal.

Les lavoirs vont être remis en eau, des plantes aquatiques agrémenteront les bassins. Ces éléments de notre patrimoine seront ainsi réinsérés dans le parcours de promenade.



Lavoir

4 Une deuxième phase d'aménagement

À la suite de ce grand projet d'aménagement, la municipalité se consacrera à celui du vallon et plus particulièrement au site de la future Maison des Associations et de l'ancien Presbytère.

Là encore, un grand parc urbain viendra relier la Maison des associations aux rives du lac.

L'Appel à Maîtrise d'œuvre concernant la Maison des Associations sera lancé à la rentrée 2009.

Infos travaux

La Commission municipale d'Appels d'Offres analysera les différents projets reçus le 10 juillet prochain.

En fonction des résultats de l'appel d'offres, les travaux se dérouleront par tranches ou seront réalisés globalement. Le début des travaux est programmé dès la rentrée 2009

Coût du projet d'aménagement : 1 000 000 € (dont 850 000 € cette année).

À SUIVRE...

Nous vous présenterons dans quelques mois le projet de parc urbain intégrant la Maison des associations et l'aménagement paysager qui assureront la continuité du projet du Trocadéro.